

En accueillant un(e) apprenti(e), vous lui transmettez votre savoir-faire, votre expérience. Vous allez lui confier des missions concrètes, en adéquation avec le contenu de sa formation. Définir la mission de l'apprenti(e) est une étape fondamentale pour le bon déroulement de la formation et intervient avant la signature du contrat, avec l'approbation du responsable pédagogique.

Ce guide a été conçu pour vous aider dans cette démarche

Quelques rappels sur la formation...

intitulé	Licence Professionnelle Gestion de la Production Industrielle spécialité Management et Conduite d'Unités de Production
début	octobre
lieu	I.U.T de Chartres
durée	12 mois
entreprise	33 semaines
université	19 semaines
alternance	1 mois / 1 mois

Pas d'apprentissage sans contrat...

formulaire	contrat de travail écrit «cerfa FA13» secteur privé ou «cerfa FA19» secteur public
mentions obligatoires	- signature employeur et apprenti(e) - cachet du CFAIURC
type	CDD avec période d'essai 2 mois
début	- au plus tôt 3 mois avant le début de la formation - au plus tard 3 mois après
statut	salarié
horaires	35 h/sem
congés	5 semaines sur période entreprise
rémunération	% du SMIC ou du SMC (salaire minimum conventionnel)

Les missions que vous pouvez proposer à votre apprenti(e)...

Université	Entreprise	
	applications	missions
Sûreté de fonctionnement des équipements de production (fiabilité, maintenabilité, disponibilité, sécurité)	Mise en place d'une traçabilité des arrêts de production et des interventions maintenance	Réalisation d'études statistiques sur lignes ou machines Élaboration de plans d'expérience
Maîtrise statistique des procédés cartes de contrôle	Études de capabilités machines. Élaboration de cartes de contrôle	Amélioration de process
Organisation et méthodes de maintenance	Réalisation d'études AMDEC Évaluation de criticités équipements	Amélioration continue sur lignes de production (plan de préventif, amélioration du TRS, Lean Manufacturing...)
Total productive maintenance	Définition de méthodes d'évaluation de taux de rendement synthétique	Mise en place des 5S. Mise en place de la maintenance préventive de niveau I et maintenance programmée. Formation des opérateurs à la maintenance de 1 ^{er} niveau.
Techniques avancées de maintenance (CND, thermographie, analyse de fluides...)	Réalisation de mesures à l'aide de matériel prêté par l'IUT (thermographie IR, analyse vibratoire, ultrasons, courants de Foucault...)	Mise en place d'une maintenance préventive conditionnelle et prévisionnelle. Choix de matériel. Étude de rentabilité. Mise en oeuvre. Mise au point de bancs d'analyse vibratoire.
Gestion de maintenance assistée par ordinateur	Audit du service maintenance. Préparation à l'implantation d'une GMAO	Élaboration de cahier des charges, choix de progiciels, mise en oeuvre et initialisation d'un progiciel de GMAO, formation des utilisateurs.
Supervision et réseaux		Mise en oeuvre d'un système de supervision sur ligne de production
Qualité - Normes qualité Audit Qualité Environnement et management environnemental	Mise en forme de procédures. Rédaction des processus du service maintenance	Aide à la mise en place d'une certification qualité (ISO 9001) et environnement (ISO 14001)
Organisation et méthodes de production	Optimisation de process de production	Mise en oeuvre GMAO -ERP - SMED - 5S - Gestion des flux

Structures d'accueil

- entreprises de production (cosmétique, pharmaceutique, agroalimentaire, aéronautique, mécanique, automobile, électronique...)
- entreprises prestataires en maintenance
- services formation
- établissements publics...

Secteurs d'activité

- production
- industrialisation
- maintenance
- qualité
- environnement
- sécurité
- services techniques (travaux neufs, bâtiment...)

Qualités requises côté métier

- bonne connaissance
 - des flux de production dans l'entreprise
 - des méthodes et techniques avancées de maintenance en GMAO et GPAO
 - des outils d'amélioration continue (5S, SMED, TPM, Lean Manufacturing, Six Sigma, Shainin...)
 - en informatique (bureautique Visual Basic, Access...)
 - des contraintes humaines, organisationnelles et techniques en îlots de production

Qualités requises côté humain

- goût du travail en équipe
- bon relationnel
- rigueur / méthode
- écoute

Débouchés professionnels visés

- animateur méthodes maintenance
- technicien supérieur en maintenance
- technicien supérieur process
- adjoint au responsable technique
- gérant de société de maintenance
- responsable d'îlot de production
- formateur technique
- organisateur de production



Formalités

- . Etablissement du contrat de travail
- . Désignation du maître d'apprentissage (ou équipe tutorale)
- . Déclaration unique d'embauche (URSSAF)
- . Programmation de la visite médicale d'embauche
- . Déclaration de l'apprenti(e) auprès de la Caisse de Retraite

Procédure pour le contrat

Entreprises du secteur privé
Procuration du contrat auprès de la chambre consulaire dont dépend l'entreprise. Le contrat dûment rempli, signé par les 2 parties, est visé par le CFA qui le transmet à la chambre consulaire pour enregistrement.

Administrations du secteur public
Procuration du contrat auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi. Le contrat dûment rempli, signé par les 2 parties, est visé par le CFA qui le transmet à la DIRECCTE pour enregistrement.

Avantages financiers

Aides (secteur privé)	Montants	Conditions d'application
Indemnité Compensatrice Forfaitaire	1 000 €	Versement et modalités de calcul incombent aux régions. Majorations possibles sous certaines conditions.
Crédit d'impôt	1 600 €	Barème applicable à toutes entreprises quels que soient son département et sa taille. (sous certaines conditions)

Exonérations des Cotisations Sociales (secteur privé et secteur public)

- Entreprises : effectif jusqu'à 11 salariés
exonération totale des cotisations patronales et salariales (sauf les cotisations d'accident du travail)
- Entreprises : effectif de 11 salariés et +
exonération totale des cotisations salariales
exonération partielle des cotisations patronales
--Pour tout calcul précis, veuillez contacter l'URSSAF--

Pour nous joindre

Adresse de la formation
I.U.T de Chartres
1 place Roger Joly
28000 CHARTRES

Secrétariat
☎ 02.37.91.83.04
☎ 02.37.91.83.01

delphine.poulain@univ-orleans.fr

Contact : Delphine POULAIN

Responsable Formation : Luc DAUJEARD

CFAIURC SOUTENU PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉGION CENTRE ET LE FSE

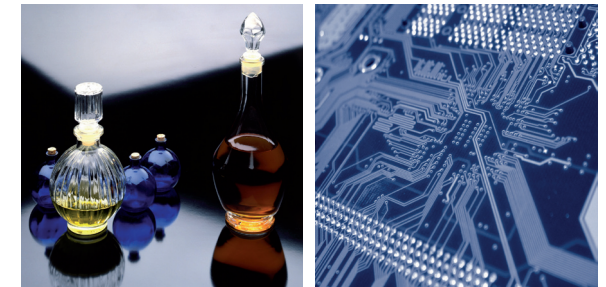


LICENCE PROFESSIONNELLE

Gestion de la Production Industrielle

spécialité MANAGEMENT ET CONDUITE D'UNITÉS DE PRODUCTION TECHNIQUES AVANCÉES DE MAINTENANCE

PAR APPRENTISSAGE



Objectif

MISSIONS